

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 31 (1994)
Heft: 1164

Artikel: Le Jura vote à gauche et élit à droite
Autor: Kohler, Jean-Pierre
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1009380>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'INVITÉ DE DP

Vive la neutralité

LAURENT REBEAUD

conseiller national
écologiste

Les nouveaux modernistes ne nous épargnent rien. Après avoir vilipendé la démocratie directe sous prétexte d'incompatibilité européenne, les voilà qui s'en prennent à la neutralité. Cette malheureuse serait, selon eux, complètement dépassée, et le mieux que nous aurions à faire serait de l'abolir.

Evidemment, la neutralité ne peut plus être ce qu'elle était. Nous n'avons plus besoin d'être neutres pour maintenir la paix confessionnelle, ni pour éviter que la Confédération n'éclate sous l'effet de sympathies divergentes. C'est que l'Europe n'est plus ce qu'elle était.

Faut-il pour autant renoncer à la neutralité ? Je ne crois pas. Il faut au contraire la redéfinir, comme tente de le faire le Conseil fédéral, en abandonnant progressivement ses aspects dépassés et en développant ses aspects vivants et actuels. Nous ne pouvons en effet pas ignorer que la neutralité constitue encore, pour la plus grande partie du peuple suisse, une valeur morale éprouvée, profondément enracinée, voire un élément essentiel de notre identité nationale. Ce n'est pas rien, l'identité nationale. Il ne serait pas très malin d'en laisser la défense à M. Blocher et à ses émules, au risque de leur laisser le monopole du patriotisme.

Evidemment, la neutralité a eu, et conserve, des aspects déplaisants reflétant un certain égoïsme, le refus de prendre des risques ou de prendre parti même lorsque notre devoir élémentaire de solidarité l'exigerait. D'où notre trop longue complaisance à l'égard du régime d'apartheid en Afrique du Sud, par exemple.

Mais la neutralité, c'est aussi le renoncement définitif à toute guerre de conquête et à toute entreprise coloniale. C'est la stricte limitation du rôle de l'armée — si tant est qu'il faille une armée — à une vocation exclusivement défensive. C'est l'affirmation obstinée que tout conflit international doit se résoudre par la négociation et que la guerre est, dans tous les cas, la pire des solutions. Dans le monde moderne, la guerre est la connerie la plus perverse qui soit. Si nous devons à notre neutralité la chance d'y avoir échappé deux fois au cours de ce siècle, alors vive cette neutralité-là !

Sans doute la neutralité spécifique de la Suisse et pour la Suisse a-t-elle perdu l'essentiel de son rôle dans la nouvelle configuration de l'Europe et du monde. Mais il se pourrait que le concept ait un nouveau rôle européen. Car l'Europe que nous voulons construire est fondée sur les mêmes valeurs que la Suisse. Nous voulons construire une Europe pacifique, où les conflits se règlent par la négociation. Nous ne voulons pas d'une Europe impériale qui répandrait ses armées à la surface du monde pour asseoir une quelconque domination militaire sur les autres continents. Nous voulons que le rôle de gendarme du monde auquel prétendent aujourd'hui les Etats-Unis et, par

extension, l'Otan, revienne exclusivement à l'ONU. C'est dire que nous voulons une Europe neutre, au sens où la Suisse a été militairement neutre depuis 1515.

L'Europe ne se trouve-t-elle pas d'ailleurs, aujourd'hui, dans la même situation que la Confédération du XVI^e siècle ? Elle est contrainte à la neutralité par sa diversité même. Si l'Union européenne avait dû prendre parti dans l'actuelle guerre de l'ex-Yougoslavie, comment aurait-elle pu gérer les sympathies divergentes de la France et de l'Allemagne à l'égard des Serbes et des Croates ? Et dans le monde de demain, comment l'Europe pourrait-elle sans se déchirer à nouveau prendre parti dans un conflit qui mettrait aux prises des pays historiquement attachés aux Etats-Unis, comme la Grande-Bretagne, et des pays orientés vers le monde slave, voire arabe, comme l'Ukraine ou la Turquie ? Si la neutralité a perdu de son sens pour la Suisse en Europe, elle pourrait être nécessaire à l'existence de l'Europe dans le monde.

Dans cette perspective, la neutralité redeviendra une valeur d'avenir. Elle ne sera plus un obstacle à notre participation à la construction européenne, mais au contraire un atout au service de la paix et de la protection des diversités au sein de la future confédération des peuples d'Europe. ■

COURRIER

Le Jura vote à gauche et élit à droite

Dans son article «Les Suisses et leurs divisions» (DP n° 1162) à propos des votes divergents des cantons dans les scrutins fédéraux, Pierre Imhof conclut que «les plus minoritaires ne sont pas les plus progressistes» en parlant des votes du Valais et du Jura. Or, pour le Jura il prend vraiment l'exception qui confirme la règle, l'initiative pour le droit à la vie. En effet, dans la plupart des cas, le Jura a été minorisé en votant les mots d'ordre de gauche, le plus souvent contre ceux de tout ou partie de la droite. Dans le même article, il parle du Jura comme un «spécialiste de l'isolement» car il a voté 5 fois le contraire de tous les autres cantons romands.

Dans au moins trois de ces cas, c'est par «progressisme» que le Jura s'est isolé (avec le Tessin), puisque c'est en acceptant les initiatives syndicales sur les vacances (1985) et les 40 heures (1988), ainsi que l'initiative pour l'abaissement de l'âge AVS (1988). L'article faisait un amalgame implicite entre Jura et Valais, mais les divergences entre eux (25 votes)

●●●

IMPRESSUM

Rédacteur responsable:
Jean-Daniel Delley (jd)
Rédacteur:
Pierre Imhof (pi)
Ont également collaboré à ce numéro:
François Brutsch (fb)
André Gavillet (ag)
Charles-F. Pochon (cfp)
Forum: Jérôme Meizoz
Laurent Rebeaud
Composition et maquette:
Murielle Gay-Crosier
Marciano, Pierre Imhof,
Françoise Gavillet
Administrateur-délégué:
Luc Thévenoz
Impression:
Imprimerie des Arts et
Métiers SA, Renens
Abonnement annuel:
80 francs
Administration, rédaction:
Saint-Pierre 1
case postale 2612
1002 Lausanne
Téléphone:
021/312 69 10
Télécopie: 021/312 80 40
CCP: 10-15527-9

JACQUES CHESSEX

La posture littéraire en soixante bougies

RÉFÉRENCES

Jean-Christophe Aeschlimann: «Un écrivain heureux», in *Construire*, n° 9, 2 mars 1994; et pour dépasser le point de vue complice: Nathalie Heinrich: «Publier, consacrer, subventionner. Les fragilités des consécration littéraires», in *Terrain*, n° 21, octobre 1993; Pascale Casanova, «Le prix de l'universel», in *Quai Voltaire*, n° 6, automne, 1992; Gisèle Sapiro: «Académie française et Académie Goncourt dans les années '40: fonction et fonctionnement des institutions de la vie littéraire en période de crise nationale», in *Texte*, n° 12, Toronto, 1992.

Exposition, ouvrage illustré, parution des *Elégies de Yorick* chez Bernard Campiche, décidément l'anniversaire de Jacques Chessex est savamment orchestré... Le Goncourt cantonal de jadis, ayant abandonné la pose provocatrice du prophète, vieillissement social de l'écrivain oblige, pour la rhétorique spiritua- liste du «prêtre» voué au culte petit-bourgeois de l'art pur, sauveur de l'«aplatissement du langage» («*Dijan substitué à Giono*», frémît-il), le voilà qui se retrouve... «prêtre» en son

pays ! Et sans doute fier de l'être, à voir dans le magazine *Construire* les poses inspirées qu'il prend pour le photographe (regard pénétrant, main sur la tempe, sobrement vêtu devant ses manuscrits). Cette nouvelle pose de professionnel de la sérénité est une version moins bohème qu'autrefois de la posture artiste, toute de narcissisme déguisé, qu'affectionnent nombre d'«écrivains» qui vivent leur vie comme une œuvre d'art.

Tout cela ressemble fort à une cérémonie, et la métaphore religieuse gagne à être filée: le discours de célébration qui accompagne un tel «événement» relève en effet d'un travail collectif de canonisation. Et pourquoi ? Parce que la cérémonie veut magnifier l'écrivain qui a valu au canton le Goncourt... 1973 ! Vingt ans, vingt ans (déjà !) que dans un élan d'exotisme tout gallocentré les compères festoyeurs ont honoré Chessex. Ah ! que vivent les prix et couronnements étrangers qui ont ce pouvoir magique de métamorphoser une gloire locale en un «écrivain universel» (comme disent naïvement les manuels scolaires) ! Bien sûr dans l'euphorie, et au risque de briser leur fétiche, personne ne songerait à s'interroger plus avant sur l'effet Goncourt (dont la périodicité courte, un an, et manifestement mercantile, fait d'elle-même injure à l'«éternité» dont l'auteur se prend à rêver).

Mais au-delà de ces réjouissances cantonales, à lire les propos de l'heureux jubilaire, ancien lauréat au diplôme périodiquement rafraîchi, on se prend à réfléchir aux effets de la célébration sur les écrivains. Autant un échec peut entraîner les plus pathétiques reconversions, autant le succès tend à libérer les ambitions jusque là surveillées et laisser libre cours à tous les débordements narcissiques que l'on connaît. Postures, déclarations, écriture, chez Chessex tout déborde soudain d'une solennité étouffante: le voilà qui multiplie les «odes» et «élégies» à l'archaïsme discret, parle des «grands» écrivains comme de ses camarades de billes (peu s'en faut qu'il y ait joué avec Flaubert), préface, dédie, parraine, pose aux quatre coins du canton. C'est ce qui s'appelle rentabiliser son capital symbolique... Jusqu'aux bouffonnes chroniques que notre Carabas donnait au *Nouveau Quotidien*, comptes-rendus tout de participation mystique qu'un de mes amis épinglait au mur en leur restituant, non sans humour, leur titre voilé: «Mauriac et moi», «Claudel et moi», «Bernanos et moi»...

Fêtez le «génie», ou fouettez-le, il en sortira toujours quelque chose.

●●●

sont aussi nombreuses que celles de chacun avec les résultats suisses.

L'adage «Le Jura vote à gauche et élit à droite» est en général confirmé, à deux exceptions près: les problèmes liés à la religion (exemple: avortement) et au trafic routier.

Jean-Pierre Kohler,
Courtételle

Oui, non, peut-être...

Vous venez de publier une intéressante statistique qui montre le nombre de fois où «les cantons romands» ont été minorisés dans une votation fédérale.

Je trouve cependant cette approche insuffisamment nuancée dans la mesure où, dans les «cantons romands», une forte minorité était d'accord avec la majorité des votants suisses ! Faut-il négliger cette minorité-là ?

Quand serons-nous suffisamment évolués pour constater que le système de vote manichéen par oui ou non conduit davantage à l'expression de la confiance d'une majorité numérique en un groupe d'individus (les initiants ou l'administration) plutôt qu'à l'adoption de la bonne solution au problème posé ?

Cette méthode ne conduit-elle pas trop à dresser une partie de la population contre une autre et à stimuler l'abstentionnisme par le fait que les «perdants» de la votation auraient tout aussi bien pu «aller à la pêche» puisque leur opinion est simplement écartée ?

La présentation de plusieurs variantes de solutions conduisant à un vote où le résultat adopté serait la moyenne des opinions exprimées ne pourrait-elle au moins être explorée pour améliorer notre démocratie ?

Pierre Santschi, député,
Lausanne